

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PRÉFET

Bureau	de la	Comm	unicati	on Inte	erminis	stérielle

Évry, le 2 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Action cœur de ville » : signature le mardi 2 octobre de la convention cadre par le préfet de l'Essonne et le maire de Corbeil-Essonnes

En décembre dernier, le gouvernement lançait le programme « Action cœur de ville », marquant ainsi sa volonté de lutter contre la fracture territoriale et de renforcer l'attractivité des territoires, en agissant en faveur des villes moyennes, moteurs du développement territorial.

Parmi les 5 villes essonniennes bénéficiant du programme « Action cœur de ville », Corbeil-Essonnes est la deuxième après Saint Michel sur Orge à signer une convention cadre.

Le centre-ville de cette commune de 50 412 habitants dispose de nombreux atouts (des emprises foncières publiques mutables dans le tissu économique, proximité de la seine...) qui en font un pôle de centralité urbaine de premier ordre. Une action de requalification sera engagée début 2019 en faveur des îlots Abélard et Saint-Spire.

La signature de la convention cadre Action cœur de Ville permet de lancer le programme de redynamisation du centre-ville de Corbeil-Essonnes. Les opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat marqueront une nouvelle étape vers son renouveau en contractualisant la mobilisation des moyens humains et financiers de la part des collectivités, des partenaires financeurs et de l'État.

Pour soutenir cette phase d'initialisation, l'État, par le biais de la dotation de soutien à l'investissement, financera la moitié de l'étude relative à la mobilité.

L'État, la commune, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, la Caisse des dépôts et consignation, le Groupe Action logement Société Publique Locale des Territoires de l'Essonne et la Société d'Économie Mixte Essonne Aménagement réunis au sein d'un comité de projet engageront de manière concertée et partagée l'ensemble des mesures nécessaire.





